

PREFECTURE DU RHONE

**DIRECTION DE LA
REGLEMENTATION**

Bureau de la réglementation générale

Affaire suivie par D. DURGUEIL

Tél : 04 72 61 68 09

Fax : 04 72 61 63 72

Lyon, le 28 JUL. 2005

ARRETE D'AUTORISATION DE FONCTIONNEMENT / N° 2005/3607

-----*-----
LE PREFET DE LA REGION RHONE-ALPES
PREFET DU RHONE
Officier de la Légion d'honneur

VU la loi n° 83-629 du 12 juillet 1983, modifiée par la loi n° 03-239 du 18 mars 2003, réglementant les activités privées de surveillance, de gardiennage, de transport de fonds et de protection de personnes, notamment ses articles 1 et 6 ;

VU le décret n° 86-1058 du 26 septembre 1986 relatif à l'autorisation administrative de recrutement des personnels des entreprises de surveillance et de gardiennage, de transport de fonds et de protection des personnes, notamment ses articles 1 et 6 ;

VU le décret n° 86-1099 du 10 octobre 1986 relatif à l'utilisation des matériels, documents, uniformes et insignes des entreprises de surveillance et de gardiennage, transport de fonds et protection de personnes ;

VU l'arrêté de refus d'autorisation d'exercer de la société **A.P.R. SECURITY** en date du 25 juillet 2005 et la demande de recours de M. Roberto PEREZ, gérant de ladite société, en date du 26 juillet 2005 ;

CONSIDERANT qu'à l'issue du nouvel examen de la demande d'autorisation, il est apparu justifié d'y donner une suite favorable ;

SUR proposition de Madame le directeur de la Réglementation

ARRETE

Article 1 : La société **A.P.R. SECURITY Sarl**, sise **370 bd de Balmont - 69009 LYON** dont l'objet est la surveillance et le gardiennage, est autorisée à exercer ses activités.

Article 2 : **M. Roberto PEREZ** est autorisé à exercer les fonctions de gérant de la société **A.P.R. SECURITY Sarl**.

Article 3 : L'arrêté préfectoral du 25 juillet 2005 est abrogé

Article 4 : Le présent arrêté sera publié au recueil des actes administratifs de la Préfecture du Rhône.

Article 5 : Ampliations seront adressées à :

- l'intéressé
- Tribunal de commerce
- Monsieur le maire de Lyon
- Monsieur le Directeur Départemental de la Sécurité Publique du Rhône

Fait à Lyon, le 28 JUL. 2005

Le Préfet
Le Préfet Délégué

pour la Sécurité et la Défense



Emmanuel BERTHIER

Adresse postale : Préfecture du Rhône - 106 rue Pierre Corneille - 69419 Lyon cedex 03

Standard : 04.72.61.60.60 - Télécopie : 04.72.61.62.41 - <http://www.rhone.pref.gouv.fr>

Accueil du public - 14 bis Quai Général Sarrail - 69006 Lyon

Horaires d'ouverture de 9h00 à 15h30 - Sauf Juillet et Août de 9h00 à 11h45 et de 13h30 à 15h30

A.P.R. SECURITY SARL / MR ROBERTO
PEREZ
370 BOULEVARD DE BALMONT
69009 LYON

Nos références : n° de dépôt : **A2005/014293**
n° de gestion : **2005B03389**
n° SIREN : **483 037 420 RCS Lyon**

CERTIFICAT DE DEPOT D'ACTES

Le greffier du Tribunal de Commerce de Lyon certifie avoir procédé le 29/07/2005 à un dépôt annexé au dossier du registre du commerce et des sociétés de :

A.P.R. SECURITY SARL - société à responsabilité limitée
370 boulevard de Balmont 69009 Lyon -FRANCE-

Ce dépôt comprend les pièces suivantes :
statuts constitutifs (2 exemplaires)

Concernant les événements RCS suivants :
constitution d'une société commerciale par création

Fait à Lyon, le 29/07/2005

Le Greffier



Extrait du registre du commerce et des sociétés

IMMATRICULATION ET IDENTITE DE LA PERSONNE

numéro d'immatriculation : 483 037 420 RCS Lyon
 date d'immatriculation : 29 juillet 2005
 dénomination : A.P.R. SECURITY SARL
 forme juridique : société à responsabilité limitée
 durée de la personne morale : 99 années

CARACTERISTIQUES DE L'ENTREPRISE

capital : 10 000,00 EUROS
 siège social : 370 boulevard de Balmont 69009 Lyon - FRANCE
 activités principales de l'entreprise : Sécurité des biens et des personnes, gardiennage, accompagnement de personnes et formation et formation du personnel, enquête et sécurité.
 nom commercial : A.P.R. SECURITY
 date de clôture de l'exercice : 30 Juin

DIRECTION, ADMINISTRATION, CONTRÔLE

gérant : Monsieur PEREZ Roberto né(e) le 24 août 1969 à LYON 2 arrdt. (69) - France - de nationalité française
 nom d'usage : Monsieur PEREZ Roberto
 domicilié : 67 quai Clemenceau 69300 Caluire et Cuire - FRANCE

ETABLISSEMENT PRINCIPAL

adresse : 370 boulevard de Balmont 69009 Lyon - FRANCE
 activité exercée : l'activité exercée dans cet établissement est identique aux principales activités de l'entreprise
 date de début d'activité : 25 juin 2005
 origine : création
 mode d'exploitation : exploitation directe

MENTIONS ET OBSERVATIONS

néant

*Toute modification ou falsification du présent extrait expose à des poursuites pénales
 Seul le greffier est légalement habilité à délivrer des extraits signés en original.
 toute reproduction du présent extrait même certifiée conforme est sans valeur.*

Pour extrait certifié conforme

DELIVRE à Lyon le 29/07/2005

Le greffier



Professionnels de la Sécurité

ATTESTATION D'ASSURANCE

Nous soussignés:

VERSPIEREN SA
Courtier en Assurances
57, Rue de Villiers - B.P.164
92204 NEUILLY SUR SEINE CEDEX

Certifions que la Société :

APR SECURITY
370 Boulevard de Balmont
69009 LYON

est titulaire, par notre intermédiaire, auprès de la Compagnie :

AGF IART
100 Rue de Richelieu
75113 PARIS CEDEX 02

d'une police n° **1345334**, garantissant les conséquences pécuniaires de la RESPONSABILITE CIVILE pouvant lui incomber à la suite de dommages causés aux tiers dans l'exercice de ses activités telles que définies ci-après :

1-2-3 Prestations de sécurité en tous lieux et avec tous moyens matériels, nécessaires à la surveillance, au gardiennage, au contrôle, à la protection de tous biens meubles ou immeubles ainsi que celle des personnes dont la sécurité y est directement ou indirectement liée.

Toutes modalités d'exercice de ces activités, telles que surveillance directe, itinérante ou statique, rondes, télédétection, télésurveillance, vidéosurveillance, télésecurité, interventions, gardiennage avec chiens, etc.

Prévention de tous les types de risques, tels que vols, cambriolages, dégradations, vandalisme, incendie, fuites d'eau ou de gaz, pollutions accidentelles, pannes, explosions, risques industriels, etc.

6-Etudes, audit, conseil et assistance dans la mise en oeuvre de moyens de sécurité.

7-Formation, préparation aux métiers de la sécurité.

La présente définition des activités de l'Assuré n'est pas limitative dans la mesure où ce dernier exerce des activités assimilables à celles ci-dessus déclarées. De plus, se trouvent garanties toutes opérations annexes ou connexes que peuvent comporter ces activités. Cette liste, non exhaustive, est fournie à titre indicatif et les Assureurs ne pourront, en aucun cas, se prévaloir d'une non déclaration pour opposer une non garantie.

MONTANT DES GARANTIES

RESPONSABILITE CIVILE EXPLOITATION, PENDANT TRAVAUX, PRESTATIONS

DOMMAGES CORPORELS 6.100.000 € par sinistre

Dont :

. EMPOISONNEMENTS, INTOXICATIONS ALIMENTAIRES 763.000 € par an

. DOMMAGES AUX PREPOSES DE L'ASSURE (dommages corporels et matériels accessoires) 1.000.000 € par an

DOMMAGES MATERIELS ET IMMATERIELS CONFONDUS (Y compris : "Vol par les préposés").....610.000 € par sinistre

Dont :

. VOL PAR PREPOSES 15.300 € par sinistre

. DOMMAGES RESULTANT D'UNE ATTEINTE ACCIDENTELLE A L'ENVIRONNEMENT 153.000 € par an

Siège social :
65, bd du Général-de-Gaulle
59073 Roubaix cedex 1

Etablissement de Neuilly :
57, rue de Villiers - B.P. 164
92204 Neuilly-sur-Seine cedex

Tél. : 01 49 64 10 64
Fax : 01 49 64 14 25
www.verspieren.com

Partenaire du réseau
Assurex Global

RESPONSABILITE CIVILE PROFESSIONNELLE, APRES TRAVAUX, PRESTATIONS, LIVRAISONS PROFESSIONNELLE (par année d'assurance)

DOMMAGES CORPORELS, MATERIELS ET IMMATERIELS CONFONDUS 300.000 € par an
 Dont :
 PERTE DE CLES 15.300 € par an
 Dont :
 . DOMMAGES IMMATERIELS NON CONSECUTIFS 30.000 € par an
DEFENSE ET RECOURS 15.300 € par sinistre

La présente attestation, valable du 01.01.2006 au 31.12.2007, **SOUS RESERVE DE PAIEMENT COMPLET DES PRIMES**, est délivrée pour servir et valoir ce que de droit et ne saurait engager l'assureur au-delà des limites précisées par les clauses et conditions du contrat auquel elle se réfère.

Fait à Neuilly, le 11 octobre 2006

La présente attestation n'implique qu'une présomption de garantie à la charge de l'assuré.

VERSPIEREN
 COURTIER EN ASSURANCES
 Professionnels de la Sécurité
 57, rue de Villiers B.P. 164
 92204 NEUILLY SUR SEINE CEDEX
 Tél. 01 49 64 10 64 - Fax 01 49 64 14 25